



FICHE PRATIQUE

RAPPEL EN MATIÈRE DE PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

**Il est difficile de se protéger totalement,
voici quelques conseils préventifs pour limiter les risques.**

COMPLIQUEZ LA VIE DES CAMBRIOLEURS !

- Fermez toujours les portes à clé lorsque vous quittez votre domicile.
- Faites installer une serrure de sécurité (serrure multipoint), et une cornière anti-pince sur votre porte d'entrée. Elle l'empêchera de forcer la porte avec un pied de biche. Le cas échéant, envisagez d'installer une porte plus solide que celle dont vous disposez à l'heure actuelle.
- Ne laissez pas de fenêtre entrouverte en votre absence. Fermez les volets des fenêtres non visibles de la rue. En cas d'absence prolongée, fermez tous les volets.
- Faites installer des barreaux devant les fenêtres non équipées de volets (par exemple, les petites fenêtres de salle de bain, d'entresol...).
- Pensez à signaler sur votre porte qu'une alarme veille sur la maison ! (Même factice)

NE SIGNALEZ PAS VOTRE ABSENCE ... SAUF À DES PERSONNES DE CONFIANCE !

- 80% des cambriolages se produisent de jour. Évitez donc de signaler votre absence en journée.
- Ne mentionnez pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux (votre blog, votre page Facebook...) ou sur votre répondeur téléphonique.
- Lorsque vous partez plusieurs jours, signalez votre absence à vos voisins ou le gardien de votre immeuble. Demandez à un proche de confiance de vider votre boîte aux lettres chaque jour.

SOYEZ PRÉVOYANT !

- Ne laissez pas de bijoux ou de l'argent liquide sur un meuble ou à la vue de tout le monde.
- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assurance.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et des biens de valeur. Conservez les factures.

SIGNALEZ UN FAIT SUSPECT !

Hôtel de police 📞 17

Mairie de Tomblaine 📞 03 83 29 44 70

(type de véhicule, immatriculation, lieu)